

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE NEUVILLE SUR AIN

Nombre de membres			
En exercice	Présents	Pouvoirs	Ont pris part au vote
16	14	1	15

Date de la convocation  
**5 septembre 2025**

**Séance du 11 septembre 2025**

L'an deux mil vingt-cinq et le onze du mois de septembre, à 19h45,  
le Conseil Municipal de la commune de Neuville-sur-Ain, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Maire.

Membres présents à la séance : Thierry DUPUIS, Alain SICARD, Christian BOUILLET, Virginie BACLET, Catherine THOINON, François CAROBIO, Sylvain ORENGA, Myriam CROUZIER, Emmanuel BRION, Sandrine BALLANDRIN, Aurélien SICARD, Jérémie RYNOIS, Agathe DORMANT, Maxime SABRAN.

Excusée : Myriam FANGET (pouvoir à Thierry DUPUIS),

Absent : Christophe MEURENAND.

Secrétaire de séance : Maxime SABRAN

N° de l'acte : **DEL.2025.09.11.09**

**OBJET : Déclaration de sous-traitance de l'entreprise BTP CHARVET au profit de la SARL STID dans le cadre du marché de travaux de construction de la nouvelle station d'épuration de Thol.**

Monsieur le Maire rappelle les travaux de construction d'une nouvelle station d'épuration à Thol sont en cours. Les travaux ont été confiés au Groupement SAUR / BTP CHARVET / ACEA, qui propose de faire appel à un sous-traitant pour effectuer les travaux de serrurerie (fourniture et pose de portes et fenêtres) pour un montant de 29 229,85 € HT (TVA due par le titulaire).

Il invite le conseil municipal à se prononcer sur ce dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- accepte la proposition de sous-traitance du Groupement SAUR / BTP CHARVET / ACEA pour l'intervention de la sarl STID pour des travaux de serrurerie (fourniture et pose de portes et fenêtres) dans le cadre les travaux de construction d'une nouvelle station d'épuration à Thol, pour un montant de 29 229,85 € HT (TVA due par le titulaire).
- autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Thierry DUPUIS



Identifiant unique de l'acte : 001-210102737-20250911-2025091109D0011-DE  
Transmission n°ASCL\_2\_2025-09-19T17-24-20.00 (MI263956802)  
Date de télétransmission : 19 septembre 2025  
Date de réception préfecture : 19 septembre 2025